

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1960 B 02428
Numéro SIREN : 602 024 283
Nom ou dénomination : CABINET P CASTAGNET

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2020 sous le numéro de dépôt 56751



20200567512018

DATE DEPOT : 06/08/2020

N° DE DEPOT : 56751

N° GESTION : 1960B02428

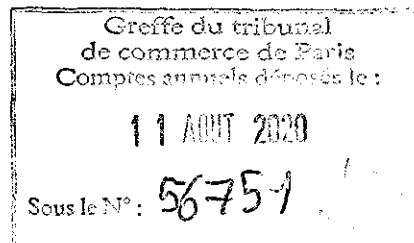
N° SIREN : 602024283

DENOMINATION : CABINET P CASTAGNET

ADRESSE : 9 RUE DE L ECHELLE 75001 PARIS

MILLESIME : 2018

*Pour copie conforme
Le Directeur Général*



CABINET P. CASTAGNET

Société par actions Simplifiée au capital de 65 000 €
Siège social : 9 rue de l'Echelle
75001 PARIS

RCS PARIS B 602 024 283

PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 31 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf et le 31 mars à dix-huit heures trente, les Actionnaires se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des Actionnaires représentés et qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par le Président Monsieur Jérôme RENAULDON.

Sont appelés comme scrutateurs, les deux Actionnaires présents et acceptant :

- Monsieur Laurent TOM, représentant la société LTCA,
- la société C.M.M.A, représentée par Madame LAMOT -DESHAYES Catherine

Le secrétaire désigné est Madame Catherine LAMOT-DESHAYES.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que 2 499 actions sont présentes ou représentées.

L'Assemblée se trouve ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Commissaire aux Comptes, Monsieur Philippe LE CUNFF est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence à l'Assemblée,
- Le rapport à la présente Assemblée,
- Les états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- Les rapports du Commissaire aux Comptes,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements nécessaires aux Actionnaires pour le plein exercice de leur droit à l'information leur ont été adressés dans les formes et délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la situation de la Société et sur son activité durant l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission,
- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 30 septembre 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce,
- Point sur les mandats des commissaires aux comptes,
- Questions diverses.

Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Président.

Ensuite, il fait donner lecture du rapport de gestion.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, il met alors aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2018 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans des comptes qui font apparaître un bénéfice comptable de 100 498 €.

L'Assemblée Générale donne également quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 100 498 € de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour : 100 498 €

Sur le report à nouveau ainsi constitué, sera prélevée la somme de 140 000 € soit un dividende par action de 56 €.

Les distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices se résument comme suit :

<u>Au titre de</u>	<u>Dividende par Action</u>
2016-2017	40 €
2015-2016	56 €
2014-2015	56 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes prévu à l'article 227-10 du Code de Commerce, approuve les conventions qui y sont décrites.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR LES ASSOCIES NON INTERESSES.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour l'accomplissement de toutes formalités légales.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres du bureau après lecture.

Le Président

Les scrutateurs

Le secrétaire

*Pour copie conforme
le directeur général*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	27 979	26 035	1 944	8 933	6 989	78.24
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	104 486	87 464	17 022	19 808	2 785	14.06	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2		2		2		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	21 000		21 000	19 809	1 191	6.01	
Total II	153 468	113 499	39 968	48 549	8 581	17.67	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	15 475		15 475	4 000	11 475	286.88
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 362		2 362	130 204	127 842	98.19
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 091 311	24 907	1 066 404	918 987	147 417	16.04
	Autres créances	620 240		620 240	261 865	358 375	136.86
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	692 961		692 961	765 889	72 928	9.52	
Charges constatées d'avance (3)	19 586		19 586	30 135	10 549	35.01	
Total III	2 441 935	24 907	2 417 028	2 111 079	305 948	14.49	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 595 402	138 406	2 456 996	2 159 629	297 367	13.77	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 65 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	65 000	65 000		
	Réserves				
	Réserve légale	6 500	6 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	41 176	41 176		
	Report à nouveau	654 121	650 556	3 564	0.55
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	100 498	103 564	3 066	2.96
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	867 294	866 796	498	0.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	65 479	30 967	34 512	111.45
	Total III	65 479	30 967	34 512	111.45
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	20 334	19 968	365	1.83
	Concours bancaires courants	139	186	48	25.56
	Emprunts et dettes financières diverses	708 292	450 308	257 984	57.29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	396 464	397 089	626	0.16
	Dettes fiscales et sociales	382 049	386 990	4 941	1.28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	16 945	7 323	9 622	131.39	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 524 223	1 261 865	262 357	20.79
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 456 996	2 159 629	297 367	13.77

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 516 000

808 987

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 881 659	20 650	1 902 309	1 807 008		95 301	5.27
Chiffre d'affaires NET	1 881 659	20 650	1 902 309	1 807 008		95 301	5.27
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			139	4 000		3 861	96.53
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 105	12 567		2 538	20.20
Autres produits			803	1 541		738	47.91
Total des Produits d'exploitation (I)			1 918 356	1 825 116		93 239	5.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 084 137	991 093		93 044	9.39
Impôts, taxes et versements assimilés			8 533	7 852		680	8.67
Salaires et traitements			444 779	431 180		13 599	3.15
Charges sociales			176 994	170 182		6 812	4.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 240	21 914		3 675	16.77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 337	10 000		6 663	66.63
Dotations aux provisions							
Autres charges			290	603		314	52.01
Total des Charges d'exploitation (II)			1 736 308	1 632 825		103 483	6.34
I - Résultat d'exploitation (I-II)			182 048	192 291		10 244	5.33
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018 12	30/09/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	5 104	1 519	3 585	236.01
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	166	7	159	NS
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 270	1 526	3 744	245.40
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 203	4 511	4 692	104.03
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	9 203	4 511	4 692	104.03
2. Résultat financier (V-VI)	3 934	2 985	948	31.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	178 114	189 306	11 192	5.91
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		548	548	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 988		6 988	
Total VII	6 988	548	6 440	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		90	55	61.11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	41 500	30 967	10 533	34.01
Total VIII	41 535	31 057	10 478	33.74
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	34 547	30 509	4 038	13.24
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	43 069	55 233	12 164	22.02
Total des produits (I+III+V+VII)	1 930 613	1 827 190	103 423	5.66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 830 115	1 723 626	106 490	6.18
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	100 498	103 564	3 066	2.96

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET P CASTAGNET

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 0 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2019. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	27 979	
Installations générales agencements aménagements divers		22 664	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		78 970	8 466
	TOTAL	101 634	8 466
Autres participations			2
Prêts, autres immobilisations financières		19 809	1 191
	TOTAL	19 809	1 193
	TOTAL GENERAL	149 422	9 659

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		27 979	27 979
Installations générales agencements aménagements divers			22 664	22 664
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 614	81 822	81 822
	TOTAL	5 614	104 486	104 486
Autres participations			2	2
Prêts, autres immobilisations financières		0	21 000	21 000
	TOTAL	0	21 002	21 002
	TOTAL GENERAL	5 614	153 468	153 468

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	19 047	6 989	26 035
Installations générales agencements aménagements divers		19 193	1 590	20 783
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		62 634	9 660	66 681
	TOTAL	81 827	11 250	87 464
	TOTAL GENERAL	100 873	18 239	113 499

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	6 989			
Instal.générales agenc.aménag.divers		1 590			
Matériel de bureau informatique mobilier		9 660			
	TOTAL	11 250			
	TOTAL GENERAL	18 239			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	30 967	41 500	6 988		65 479
TOTAL	30 967	41 500	6 988		65 479

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	21 570	3 337			24 907
TOTAL	21 570	3 337			24 907
TOTAL GENERAL	52 537	44 837	6 988		90 386

Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		3 337			
		41 500	6 988		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	21 000		21 000
Clients douteux ou litigieux	31 302	0	31 302
Autres créances clients	1 060 009	1 060 009	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 288	3 288	
Impôts sur les bénéfiques	45 539	45 539	
Taxe sur la valeur ajoutée	63 540	63 540	
Groupe et associés	357 253	357 253	
Débiteurs divers	150 619	150 619	
Charges constatées d'avance	19 586	19 586	
TOTAL	1 752 136	1 699 834	52 302

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	139	139		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	20 334	12 111	8 223	
Fournisseurs et comptes rattachés	396 464	396 464		
Personnel et comptes rattachés	67 054	67 054		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 065	96 065		
Taxe sur la valeur ajoutée	212 412	212 412		
Autres impôts taxes et assimilés	6 519	6 519		
Groupe et associés	708 292	708 292		
Autres dettes	16 945	16 945		
TOTAL	1 524 223	1 516 000	8 223	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	16 297			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 572			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	26.0000	2 500			2 500

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	599 470
Autres créances	146 718
Total	746 188

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	139
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	315 772
Dettes fiscales et sociales	101 736
Autres dettes	15 977
Total	433 623

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 586
Total	19 586

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	11
Total	15

Dont 1 temps partiel et 2 contrats de qualification

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Philippe LE CUNFF

*Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles
25 avenue de l'Europe – 92310 Sèvres
Téléphone : 01 46 26 77 32 E-mail : philippe@lecunff.eu*

SAS CABINET PAUL CASTAGNET

Société par Actions Simplifiée au capital de 65 000 €

Siège social : 9 rue de l'Echelle
75001 PARIS

RCS PARIS B 602 024 283

----o0o----

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

- I. - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
- II. - RAPPORT SPECIAL

N° URSAAF : 9297688830/92 – TVA FR 19 418 057 360

Membre d'une Association de Gestion Agréée – Le règlement par chèque est accepté

Philippe LE CUNFF

Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles

25 avenue de l'Europe – 92310 Sèvres

Téléphone : 01 46 26 77 32 E-mail : philippe@lecunff.eu

I. RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

N° URSAAF : 9297688830/92 – TVA FR 19 418 057 360

Membre d'une Association de Gestion Agréée – Le règlement par chèque est accepté

Philippe LE CUNFF

Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles

25 avenue de l'Europe – 92310 Sèvres

Téléphone : 01 46 26 77 32 E-mail : philippe@lecunff.eu

Aux associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CABINET PAUL CASTAGNET relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CABINET PAUL CASTAGNET à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes et méthodes comptables appliquées.

N° URSAAF : 9297688830/92 – TVA FR 19 418 057 360

Membre d'une Association de Gestion Agréée – Le règlement par chèque est accepté

Philippe LE CUNFF

Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles

25 avenue de l'Europe - 92310 Sèvres

Téléphone : 01 46 26 77 32 E-mail : philippe@lecunff.eu

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires appellent de notre part les observations suivantes :

Les informations données dans le rapport de gestion du président sur les délais de règlement des fournisseurs et des clients ne respectent pas les dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société CABINET PAUL CATAGNET à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

N° URSAAF : 9297688830/92 – TVA FR 19 418 057 360

Membre d'une Association de Gestion Agréée – Le règlement par chèque est accepté

Philippe LE CUNFF

Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles

25 avenue de l'Europe – 92310 Sèvres

Téléphone : 01 46 26 77 32 E-mail : philippe@lecunff.eu

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport,

N° URSAAF : 9297688830/92 – TVA FR 19 418 057 360

Membre d'une Association de Gestion Agréée – Le règlement par chèque est accepté

Philippe LE CUNFF

Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles

25 avenue de l'Europe – 92310 Sèvres

Téléphone : 01 46 26 77 32 E-mail : philippe@lecunff.eu

étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sèvres, le 14 mars 2019.



Philippe LE CUNFF
Commissaire aux Comptes
Compagnie régionale de Versailles
25 avenue de l'Europe
92 310 SEVRES

N° URSAAF : 9297688830/92 – TVA FR 19 418 057 360

Membre d'une Association de Gestion Agréée – Le règlement par chèque est accepté

Philippe LE CUNFF

Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles

25 avenue de l'Europe – 92310 Sèvres

Téléphone : 01 46 26 77 32 E-mail : philippe@lecunff.eu

II. RAPPORT SPECIAL

(Art. L.227-10 du Code de Commerce)

N° URSAAF : 9297688830/92 – TVA FR 19 418 057 360

Membre d'une Association de Gestion Agréée – Le règlement par chèque est accepté

Philippe LE CUNFF

Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles

25 avenue de l'Europe – 92310 Sèvres

Téléphone : 01 46 26 77 32 E-mail : philippe@lecunff.eu

Aux associés,

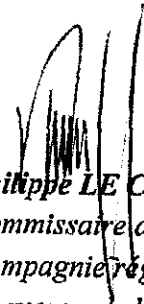
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune convention nouvelle intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait à Sèvres, le 14 mars 2019.



Philippe LE CUNFF
Commissaire aux Comptes
Compagnie régionale de Versailles
25 avenue de l'Europe
92 310 SEVRES

N° URSAAF : 9297688830/92 – TVA FR 19 418 057 360

Membre d'une Association de Gestion Agréée – Le règlement par chèque est accepté

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 - 12			Exercice N-1 30/09/2017 - 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à réduire)	Net	Net	Ecart N / N-1	
						Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	27 979	26 035	1 944	8 933	6 989	78.24
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	104 486	87 464	17 022	19 808	2 785	14.06	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2		2		2		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	21 000		21 000	19 809	1 191	6.01	
Total II	153 468	113 499	39 968	48 549	8 581	17.67	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	15 475		15 475	4 000	11 475	236.88
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 362		2 362	130 204	127 842	98.19
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 091 311	24 907	1 066 404	918 987	147 417	16.04
	Autres créances	620 240		620 240	261 865	358 375	136.86
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	692 961		692 961	765 889	72 928	9.52	
Charges constatées d'avance (3)	19 586		19 586	30 135	10 549	35.01	
Total III	2 441 935	24 907	2 417 028	2 111 079	305 948	14.49	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 595 402	138 406	2 456 996	2 159 629	297 367	13.77	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

		PASSIF		Exercice N		Exercice N-1	
				30/09/2018	12	30/09/2017	12
				Euros		%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 65 000)		65 000		65 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale		6 500		6 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves		41 176		41 176		
	Report à nouveau		654 121		650 556	3 564	0.55
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		100 498		103 564	3 066	2.96
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I		867 294		866 796	498	0.06	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques		65 479		30 967	34 512	111.45
	Provisions pour charges						
Total III			65 479		30 967	34 512	111.45
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		20 334		19 968	365	1.83
	Concours bancaires courants		139		186	48	25.56
	Emprunts et dettes financières diverses		708 292		450 308	257 984	57.29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		396 464		397 089	626	0.16
	Dettes fiscales et sociales		382 049		386 990	4 941	1.28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes		16 945		7 323	9 622	131.39	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV		1 524 223		1 261 865	262 357	20.79
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)			2 456 996		2 159 629	297 367	13.77
			1 516 000		808 987		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 881 659	20 650	1 902 309	1 807 008	95 301	5.27
Chiffre d'affaires NET	1 881 659	20 650	1 902 309	1 807 008	95 301	5.27
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			139	4 000	3 861	96.53
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 105	12 567	2 538	20.20
Autres produits			803	1 541	738	47.91
Total des Produits d'exploitation (I)			1 918 356	1 825 116	93 239	5.11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 084 137	991 093	93 044	9.39
Impôts, taxes et versements assimilés			8 533	7 852	680	8.67
Salaires et traitements			444 779	431 180	13 599	3.15
Charges sociales			176 994	170 182	6 812	4.00
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 240	21 914	3 675	16.77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 337	10 000	6 663	66.63
Dotations aux provisions						
Autres charges			290	603	314	52.01
Total des Charges d'exploitation (II)			1 736 308	1 632 825	103 483	6.34
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			182 048	192 291	10 244	5.33
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/09/2018	12	30/09/2017	12
			Ecart N/N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	5 104		1 519	236.01
Autres intérêts et produits assimilés (3)	166		7	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 270		1 526	245.40
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 203		4 511	104.03
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	9 203		4 511	104.03
2. Résultat financier (V-VI)	3 934		2 985	31.77
3. Résultat courant avant impôts (II+III+IV+V+VI+VII+VIII)	1 930 613		1 827 190	5.66
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			548	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 988			
Total VII	6 988		548	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35		90	61.11
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	41 500		30 967	34.01
Total VIII	41 535		31 057	33.74
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	34 547		30 509	13.24
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	43 069		55 233	22.02
Total des produits (I+III+V+VII)	1 930 613		1 827 190	5.66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 830 115		1 723 626	6.18
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	100 498		103 564	2.96
	5 751		10 272	
	166		7	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 0 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2019. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	27 979		
Installations générales agencements aménagements divers	22 664		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	78 970		8 466
TOTAL	101 634		8 466
Autres participations			2
Prêts, autres immobilisations financières	19 809		1 191
TOTAL	19 809		1 193
TOTAL GENERAL	149 422		9 659

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			27 979	27 979
TOTAL			22 664	22 664
Installations générales agencements aménagements divers		5 614	81 822	81 822
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 614	104 486	104 486
Autres participations			2	2
Prêts, autres immobilisations financières		0	21 000	21 000
TOTAL		0	21 002	21 002
TOTAL GENERAL		5 614	153 468	153 468

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	19 047	6 989		26 035
Installations générales agencements aménagements divers	19 193	1 590		20 783
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	62 634	9 660	5 613	66 681
TOTAL	81 827	11 250	5 613	87 464
TOTAL GENERAL	100 873	18 239	5 613	113 499

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	6 989				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 590				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 660				
TOTAL	11 250				
TOTAL GENERAL	18 239				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	30 967	41 500	6 988		65 479
TOTAL	30 967	41 500	6 988		65 479

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	21 570	3 337			24 907
TOTAL	21 570	3 337			24 907
TOTAL GENERAL	52 537	44 837	6 988		90 386
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		3 337			
		41 500	6 988		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances			
Autres immobilisations financières	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	21 000		21 000
Autres créances clients	31 302	0	31 302
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 060 009	1 060 009	
Impôts sur les bénéfices	3 288	3 288	
Taxe sur la valeur ajoutée	45 539	45 539	
Groupe et associés	63 540	63 540	
Débiteurs divers	357 253	357 253	
Charges constatées d'avance	150 619	150 619	
	19 586	19 586	
TOTAL	1 752 136	1 699 834	52 302

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	139	139		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	20 334	12 111	8 223	
Fournisseurs et comptes rattachés	396 464	396 464		
Personnel et comptes rattachés	67 054	67 054		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 065	96 065		
Taxe sur la valeur ajoutée	212 412	212 412		
Autres impôts taxes et assimilés	6 519	6 519		
Groupe et associés	708 292	708 292		
Autres dettes	16 945	16 945		
TOTAL	1 524 223	1 516 000	8 223	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			8 223	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 297			
	19 572			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	26.0000	2 500			2 500

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		Montant
Créances clients et comptes rattachés		599 470
Autres créances		146 718
Total		746 188

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		139
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		315 772
Dettes fiscales et sociales		101 736
Autres dettes		15 977
Total		433 623

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		19 586
Total		19 586

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	
Employés	4
Total	11
	15

Dont 1 temps partiel et 2 contrats de qualification

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.